

Les responsabilités de mon CA pendant la crise COVID-19

Webinaire



Un peu de logistique avant de débiter

- Sourdine
 - Vous l'êtes automatiquement (500+ participant.e.s)
- Q&A
 - On tentera de vous répondre aussi vite que possible
- CHAT
 - Pour échanger avec tous.tes
- “Raise your hand”
 - Nous gardons la période de questions pour la fin
- Outils pratiques
 - Ils seront envoyés à tous.tes les participant.e.s



Prochains webinaires

<https://discitus.com/web-conferences/> pour s'inscrire

- Tenir des réunions efficaces par vidéoconférence - [Vendredi 27 mars à 13h30 HNE - Inscris-toi!](#)
- Les pratiques du leadership en temps de crise - [31 mars 2020 à 13h30 HNE](#)
- La supervision et l'encadrement du personnel à distance - [3 avril 2020 à 13h30 HNE](#)
- Évaluer le climat au sein de vos équipes pendant la crise COVID-19 - [6 avril 2020 à 13h30 HNE](#)
- Préparation de mon plan de relance des activités suite à la crise COVID-19 - [8 avril 2020 à 13h30 HNE](#)



Programme pour aujourd'hui

1. Survol des responsabilités en gouvernance
2. La gestion des risques
3. Outils de gouvernance pendant la crise
4. Maintenir l'efficacité de mon CA en travaillant à distance
5. Foire aux questions



Ce webinar

Ce que c'est

- Une présentation sur les responsabilités du CA pendant la crise
- Un survol des principes fondamentaux en gouvernance
- Ce que le CA devrait faire pendant la crise
- Maintenir l'efficacité du CA à distance

Ce que ce n'est pas

- Une formation en gouvernance
- Des conseils juridiques
- Une baguette magique



Qu'est-ce que la bonne gouvernance?

- La gouvernance est l'ensemble des outils, des mécanismes, des structures et des pratiques qui permettent au conseil d'administration de prendre les meilleures décisions possibles **pour le bien de l'organisation.**
- Elle assure un fonctionnement qui permet à l'organisation de respecter ses **obligations fiduciaires** (financières, légales, éthiques, etc.) et de rencontrer ses **responsabilités sociales.**
- Une bonne gouvernance est la toile de fond d'une **culture d'imputabilité.**



Les 4 obligations et responsabilités légales

1. Obligation de bien comprendre et de respecter les lois ainsi que les règlements **particuliers** régissant l'organisme
2. Obligation de **loyauté** envers l'organisme (prendre les meilleures décisions possibles pour l'organisation en l'absence d'influence externe)
3. Obligation de **confidentialité** touchant les discussions lors des rencontres de l'organisme, incluant celles du CA
4. Obligation de **diligence** par rapport aux décisions prises pour l'organisme



Les outils de gouvernances

1. Les lois, les statuts, les règlements, le code d'éthique, les politiques, des directives et les lignes de conduite de l'organisme
2. Les procès-verbaux des rencontres du CA et de ses comités
3. Le cadre stratégique
4. Les prévisions budgétaires
5. Les rapports de l'administration; rapports sur l'atteinte des résultats, rapports financiers, etc.



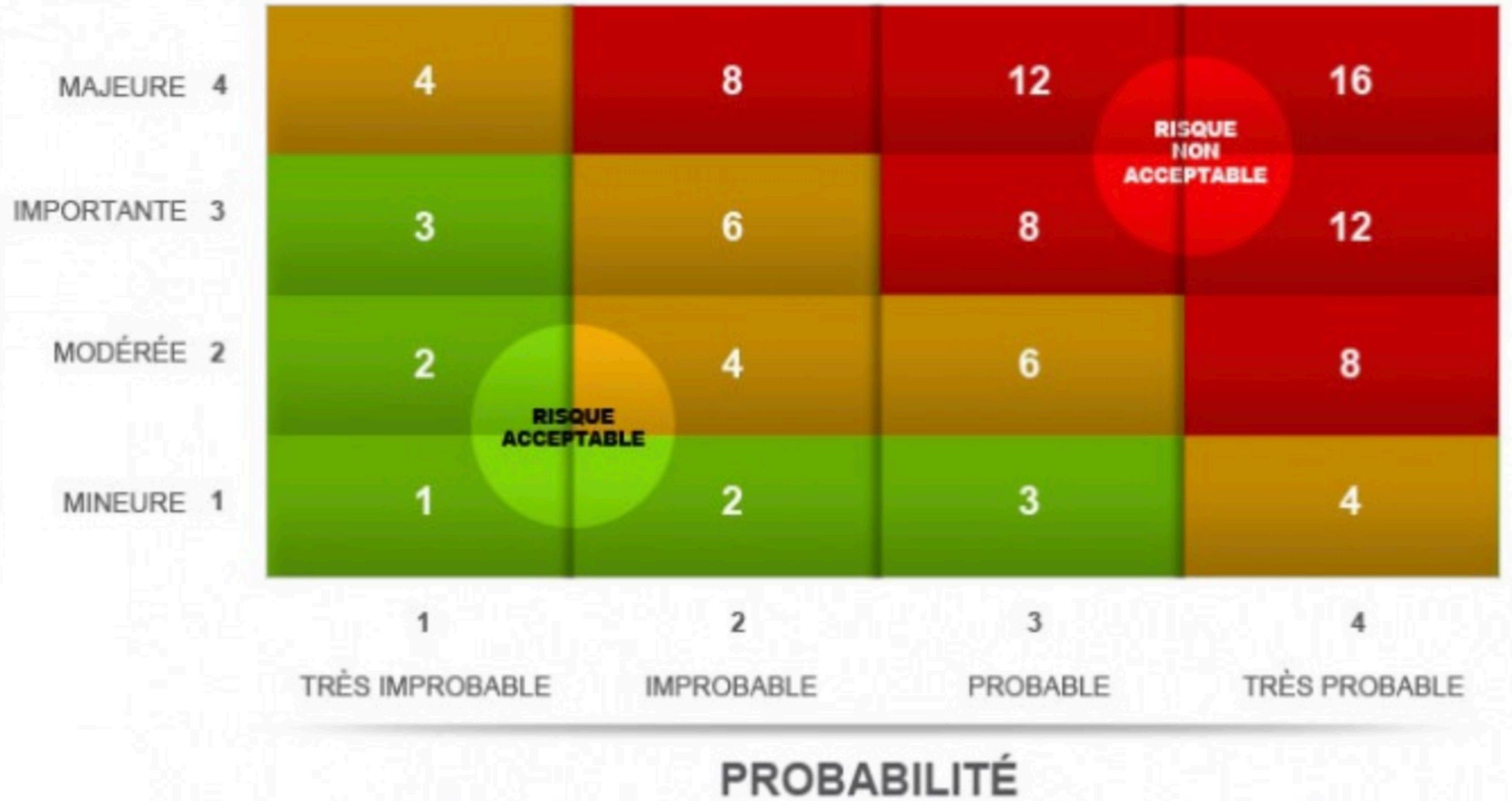
La gestion des risques : Une responsabilité de diligence

1. La gestion des risques, ou management du risque (*risk management*), est la discipline qui s'attache à identifier, évaluer et prioriser les risques relatifs aux activités d'une organisation
2. Ce n'est donc pas une tâche à exécuter, puis à classer.
3. C'est un processus qui, une fois compris, doit être intégré à tous les aspects de la gestion de votre organisme.

NOTE IMPORTANTE : Les membres d'un conseil d'administration (CA) peuvent être personnellement tenus responsables pour avoir failli à leur obligation fiduciaire ou avoir commis un abus de confiance parce qu'ils ont omis de protéger adéquatement les actifs de l'organisme contre divers risques.



GRAVITÉ



Outils de gouvernance pertinents pendant la crise

- Règlements administratifs
- Politiques
- Directives
- Résolutions
- Plan de gestion des risques



Ce que vous pouvez faire pour démontrer votre travail de diligence

- Tenir une réunion urgente sur le sujet de la crise
- Adopté une résolution pour mandater la DG d'établir un plan d'action pendant la crise
 - Mesures préventives
 - Analyse des directives des autorités et plan de conformité
 - Plan d'opérationnalisation du télétravail par les employés
 - Évaluation du climat du personnel
 - Adoption des directives ou politiques appropriées
 - Communications avec les parties prenantes
 - Plan en RH (mise à pieds et réintégration, supervision et encadrement RH)
 - Analyse des risques administratifs
 - Budget révisé
- Mandater la direction générale de préparer un plan de relance des activités



Ce que vous pouvez vous attendre de votre direction générale

- Communication avec les employé.e.s
- Adoption de politiques ou directives internes
- Respect des directives des gouvernements et autorités
- Un plan de gestion des risques
- Démontrer une compréhension des enjeux RH et des programmes pour employé.e.s des différents gouvernements
- Un plan de relance des activités après la crise
- Des révisions budgétaires pour appuyer le télétravail
- Un plan de communication avec vos parties prenantes



Maintenir l'efficacité du travail du CA

- Maintenir le calendrier des réunions via vizioconférences
- Réduire les sujets non-pertinents
- Maximiser le travail des comités
- Réduire la pression sur la DG tout en maintenant le monitoring
- Adopter des pratiques exemplaires d'animation des rencontres
- Préparer l'AGA en vizioconférence
- Établir un calendrier de gouvernance rigoureux pour la prochaine année pour ne rien oublier



Questions et réponses

À vous la parole!



Prochains webinaires

- Lundi, 23 mars @ 13h30
 - Considérations légales en RH
- Encadrer le télétravail
 - Version anglaise
- Pratiques réussies en télétravail
 - Version anglaise
- Les responsabilités de mon CA pendant la crise COVID-19
 - Détails à suivre

